

# L'évaluation socioéconomique des investissements publics

Second colloque

## La prise en compte des externalités environnementales dans le calcul socioéconomique

Jeudi 2 avril 2015 de 8h45 à 17h30

Salle de conférences Business France (anciennement UBIFRANCE)  
77, boulevard Saint-Jacques - 75014 Paris

**Le Commissariat général à l'investissement, France Stratégie et le Conseil général de l'environnement et du développement durable ont initié un cycle de colloques sur l'évaluation socioéconomique des investissements publics, sous la présidence de Roger Guesnerie, professeur au Collège de France et président de Paris School of Economics.**

**Le premier colloque, qui a eu lieu le 16 septembre 2014, était consacré à l'évaluation socioéconomique des projets de transport.**

L'évaluation socioéconomique a pour objet d'éclairer la décision politique, sans s'y

substituer, avant que le décideur ne rende publics ses choix.

La recherche de la meilleure efficacité des investissements publics rend nécessaire d'évaluer au mieux les effets d'un projet sur le long terme. Dans cette perspective, la prise en compte des impacts du projet sur l'environnement est incontournable : elle conduit à s'interroger sur les externalités environnementales, dont la prise en compte pose un certain nombre de questions aujourd'hui inégalement résolues.

Le colloque s'attachera à faire le point de la doctrine et de la recherche sur deux sujets : les atteintes à la biodiversité et les émissions de carbone.

08h45 Accueil

09h15 Introduction

Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie

09h30 **Le rôle du calcul économique public**

Roger Guesnerie, professeur au Collège de France, président de Paris School of Economics

## LA VALEUR DE LA BIODIVERSITÉ

10h00 **La prise en compte des services écosystémiques et de la biodiversité et de leurs usages ? Où en est-on ?**

Bernard Chevassus-au-Louis, inspecteur général de l'agriculture, président d'Humanité & Biodiversité

10h15 **Les valeurs de la biodiversité : l'état des lieux de la recherche en France et à l'étranger**

Jean-Michel Salles, CNRS

10h30 **Réflexion critique sur la valorisation de la biodiversité et sur ses usages possibles, ainsi que sur l'intégration d'impacts monétarisés au processus de concertation et de décision**

Michel Dubromel, FNE

10h45 **Réparation du préjudice écologique et calcul économique : deux approches incompatibles ou complémentaires ?**

Dominique Bureau, CEDD

11h00 Pause

11h15 **TABLE RONDE**

Participants :

Roger Guesnerie, Luc Baumstark, Bernard Chevassus-au-Louis, Dominique Bureau, Michel Dubromel et Jean-Michel Salles

12h00 Échanges avec la salle

12h30 Déjeuner libre

14h00 Accueil

## LA VALEUR TUTÉLAIRE DU CARBONE

14h15 **Pourquoi une valeur tutélaire du carbone ? Comment la calculer ?**

Alain Quinet, SNCF Réseau

14h45 **Qu'apporte la modélisation dans la détermination de la valeur tutélaire du carbone ?**

Katheline Schubert, université Paris-I Panthéon-Sorbonne

15h00 **L'évolution de la valeur tutélaire : comment intégrer la prime de risque ?**

Luc Baumstark, université de Lyon

15h15 **Valeur tutélaire et prix de marché**

Alain Grandjean, Carbone 4

15h30 **Conjoncture économique et loi sur la transition énergétique : faut-il revoir la valeur tutélaire du carbone ?**

Dominique Bureau, CEDD

15h45 Échanges avec la salle

16h15 **TABLE RONDE  
Les enjeux du prix du carbone pour la COP 21**

- Faut-il un prix européen du carbone ? Avec quels instruments ?

- Faut-il un prix du carbone s'appliquant à l'ensemble de l'économie mondiale ? Avec quels instruments ?

Participants :

Roger Guesnerie, Richard Baron, Dominique Bureau, Jean-Michel Charpin, Alain Grandjean et Christian de Perthuis

17h15 Conclusion et perspectives

Roger Guesnerie, professeur au Collège de France, président de Paris School of Economics

